

Aide-mémoire concernant l'appel d'offres MOMODU 2.0

MOMODU (**Modèles de mobilité durable** dans les communes et les régions) est un programme de SuisseEnergie. Le programme de soutien entre dans sa deuxième phase. MOMODU 2.0 soutient des processus et mesures innovants dans les communes afin de développer une mobilité efficace en termes énergétiques et respectueuse de l'environnement. L'appel d'offres s'adresse aux communes et aux régions situées dans un espace fonctionnel de moins de 50 000 habitants. Les communes sélectionnées bénéficient de conseils et d'un soutien financier de SuisseEnergie (jusqu'à 6 ans maximum, 550 000 CHF maximum par commune / région).

Processus

Le projet de soutien prévoit une procédure en deux étapes: lors de la première phase d'initialisation d'environ un an, les communes sélectionnées développent et initient leur projet MOMODU 2.0, qui est ensuite réalisé au cours d'une phase de mise en œuvre d'une durée maximale de cinq ans.

Le projet soumis doit comporter des réflexions sur les modules obligatoires «Processus», «Communication» et «Participation». De plus, les communes et les régions doivent se pencher sur au moins deux modules thématiques dans le cadre de MOMODU 2.0 (thème imposé ou thème choisi de manière autonome).

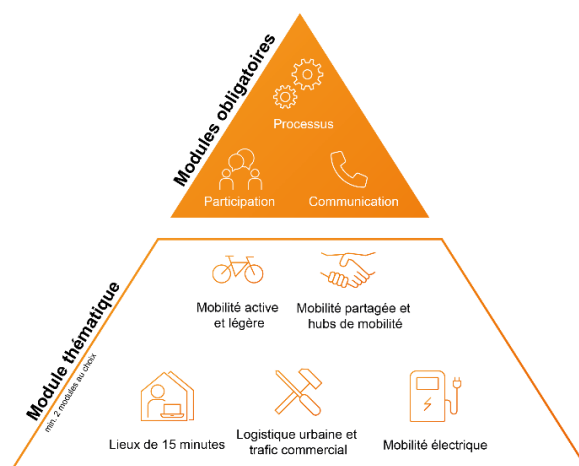


Figure 1 Modules obligatoires et modules thématiques dans MOMODU 2.0

Exigences formelles pour les demandes

Les projets doivent être déposés jusqu'au **31 octobre 2024** auprès de Martina Zoller (OFEN, section Mobilité, 3003 Berne, martina.zoller@bfe.admin.ch), accompagnées des documents suivants:

- Formulaire de demande dûment rempli et signé
- Annexe 1: concept général du projet MOMODU 2.0 prévu
- Annexe 2: concept de procédure pour la première année